

BULLETIN MUNICIPAL N°8

LE SAINT-JEANTAIS

MAI 2022

CONTACTS



64 Avenue des Pyrénées
09100 Saint-Jean-du-Falga



05 61 67 92 50



mairie@stjeandufalga.fr



Ville-de-St-Jean-du-Falga



ville-saintjeandufalga.fr

DANS CE NUMÉRO :

VIE DE LA COMMUNE

Bilan de l'état civil 2021

1 Naissance 1 Arbre

Budget annuel

Commémoration du 19 mars

Une nouvelle centenaire

Le feuilletton de St Jean

Présentation de la marque Noù

TRAVAUX

Rénovation de l'église

Réalisation de Plateaux traversants

LES ASSOCIATIONS

Concert Chorales

Entente rugby Villeneuve/St Jean du Falga

Tournoi Claude Guillemin

Carnaval

Soleil d'automne : changement de Présidence

Des bénévoles à l'honneur

INFOS PRATIQUES & LIBRE EXPRESSION

Directeur de la publication : Michel DOUSSAT

Rédaction : membres
de la commission communication



EDITO

Les beaux jours sont de retour, enfin au bout de 2 ans, les animations se préparent et vont voir le jour, redonnant vie à la commune.

Nos anciens peuvent rejouer à la belote, et ont repris les repas dansants, notre jeunesse est parfaitement installée dans la salle des Mille Clubs, qui a ainsi retrouvé sa destination d'origine

De nombreux évènements sont à venir.

Le budget prometteur a été voté, l'équipe municipale est toujours au travail et reste motivée pour vous assurer de toujours bien vivre dans notre commune.

L'équipe municipale

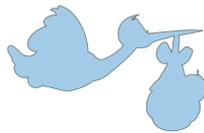
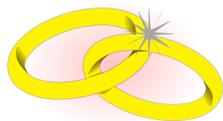
BILAN ETAT CIVIL 2021

Le service de l'état civil de la commune vient de nous communiquer son bilan démographique.

Au cours de l'année 2021, la commune a enregistré une augmentation de décès en passant de 41 disparitions en 2020 contre 56 en 2021. Si le nombre de déclarations à l'intérieur de la commune reste stable (26 en 2020 contre 25 en 2021), celui des transcriptions de décès, d'habitants Saint-Jeantais morts à l'extérieur, est lui en augmentation : 15 en 2020 contre 31 en 2021.

Une augmentation liée à de nombreux décès à l'hôpital notamment. Le nombre de naissance est quant à lui identique soit 18 nouveaux nés en 2020 et 18 en 2021. Il est à noter qu'un tiers des naissances a eu lieu au mois de mars. La diversité et le choix important aujourd'hui font qu'il n'y a aucun prénom qui se répète. Par contre, il est constaté un retour aux prénoms multiples, ce ne sont pas moins de 11 de ces enfants qui portent au minimum deux prénoms. 7 d'entre eux en ont même trois.

Enfin dans les événements heureux d'une commune, ce sont 6 couples qui se sont dit "oui" dans la nouvelle salle d'honneur (contre 5 en 2020). Les PACS quant à eux ne peuvent être publiés puisqu'ils peuvent aussi bien être signés en mairie que devant un notaire.



UNE NAISSANCE UN ARBRE

Cette année, la commission environnement, avec l'aide des employés des espaces verts, a planté 19 arbres en l'honneur des nouveaux-nés Saint Jeantais sur le terrain du lotissement Foun Rouge.



Il s'agit de la suite de l'opération : 1 naissance, 1 arbre, Organisée par la commission environnement, depuis le début du mandat municipal.

Cet événement concerne les enfants nés en 2021.

Début juin, les élus remettrons 36 certificats de parrainage aux enfants nés en 2020 et 2021 sur le site.

Une manière originale de souhaiter la bienvenue aux enfants et d'arborer la commune.



BUDGET ANNUEL

L'exercice 2022 se caractérise par des dépenses d'investissements très importantes avec plus de 1.700.000 euros d'inscriptions budgétaires.

Des projets substantiels vont se concrétiser cette année.

La rénovation énergétique et la réhabilitation du groupe scolaire se taillent la part du lion, mais à la fin 2022 les enfants de la commune pourront disposer d'une structure complètement rénovée.

L'accent a été mis également sur la sécurité routière puisque ce sont trois carrefours qui ont été aménagés et sécurisés à FAUREJEAN, au cimetière et à l'intersection des rues Jules GUESDES et Gaston de Foix.

Enfin des travaux de moindre importance mais très attendus seront réalisés sur le clocher de l'église et à l'intérieur du monument (plâtres et peinture), au cimetière (remise en état des allées du vieux cimetière) et enfin la rénovation énergétique des logements de l'immeuble AGORA.

On soulignera aussi que la commune met en œuvre ce programme ambitieux sans recours à l'emprunt aussi bien en 2021 qu'en 2022 ce qui a permis d'obtenir un désendettement de plus de 800.000 euros sur l'exercice 2021.

Concernant la section de fonctionnement, la commune est confrontée comme tout un chacun à l'augmentation considérable des dépenses d'énergie. Malgré cela le budget prévisionnel des charges sera cantonné au même niveau qu'en 2021.

En résumé le budget 2022 traduit le souci de la municipalité de bien maîtriser ses charges de fonctionnement tout en rénovant les équipements publics vieillissants pour lesquels une plus grande sobriété énergétique sera recherchée.



COMMEMORATION DU 19 MARS

Les élus de la commune ont reçu une délégation de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie à l'occasion du 60ème anniversaire du "Cessez le feu" qui mit officiellement fin le 19 mars 1962, à la guerre d'Algérie.

Michel Doussat, Maire de la commune et l'équipe municipale ont également reçu Michel Larive, Député de la seconde circonscription de l'Ariège, Marie-France Villaplana et Jean-Christophe Cid, conseillers départementaux, Josiane Bergé, Maire de Benagues, le lieutenant Aurelien Heijboer, Commandant de la communauté de Brigade de Pamiers, le Capitaine Loïc Singlard, chef du centre de secours de Pamiers et et Jean Fabre, ancien Maire de la commune.

Une commémoration multigénérationnelle, où les enfants ont été largement impliqués du chant de la Marseillaise au dépôt de gerbe.

Cette cérémonie remplie d'émotions et hautement symbolique a permis enfin de se retrouver sans restrictions sanitaires. A cette occasion, après une lecture émouvante des messages, élus et anciens combattants se sont retrouvés pour déposer tour à tour une gerbe au pied du monument aux morts. Un moment solennel qui marque la vie d'une commune et qui permet de perpétuer le souvenir.



UNE NOUVELLE CENTENAIRE

C'est un grand moment d'émotion que des élus ont vécu Samedi 5 mars en rendant visite à Mme Cazaban Yvette (née Bedel) qui fêtait son 100ème anniversaire.

Au nom de l'équipe municipale, elle s'est vu offrir un bouquet de fleurs pour ainsi marquer un anniversaire très symbolique. Elle rejoint le cercle des Saint Jeantais déjà centenaires.

Née le 5 mars 1922 à 2 heures du matin de Léontine Vergé et de Marcel Bedel, qui deviendra Maire de la commune de 1947 à 1965.

Née à Saint Jean du Falga, mariée une première fois en 1941 avant de divorcer en 1948. Elle se mariera à nouveau avec Célestin Henri Cazaban dans la même commune en 1949, alors que son père en est le maire. Elle vit encore aujourd'hui dans sa maison.

Après un moment de discussion et de partage, elle a terminé en ajoutant qu'elle espère que Monsieur le maire et son équipe, penseront encore à elle l'année prochaine.



LE FEUILLETON ST JEAN AUTREFOIS

En mai-juin 1940, les troupes allemandes déferlent sur notre pays. Malgré la combativité de notre armée, qui perd 100 000 hommes en cinq semaines de guerre, la France est occupée par les nazis. Un gouvernement d'extrême droite, dirigé par le maréchal Pétain, s'installe sur les décombres de la France, aux deux tiers sous la botte hitlérienne...

Seule la partie sud, à l'exception des côtes atlantiques, constitue la zone dite libre, qui sera administrée par un gouvernement d'inspiration fasciste, avec Vichy comme capitale. La haine des juifs, des communistes, des francs-maçons anime ce nouveau pouvoir qui s'engage dans une politique de collaboration avec l'occupant dès l'automne 1940.

Sur le plan intérieur, le gouvernement épure le corps des instituteurs, qu'il considère comme des laïcards et des mal-pensants. Il déteste l'école publique symbole de la république disparue.

A Saint Jean du Falga, comme ailleurs, la photo du Maréchal Pétain trône dans la classe. Tous les matins, avant le début des cours, les enfants chantent dans la cour de l'école l'hymne de la dictature «Maréchal nous voila», pendant que le drapeau bleu, blanc, rouge orné de la francisque s'élève dans le ciel saint-jeantais. Cependant les pétainistes, n'arriveront pas à imposer le mythe de la révolution nationale aux enfants, car les livres scolaires imprégnés des programmes scolaires de Vichy ne parviendront pas aux écoliers en raison de la pénurie de papier.

La municipalité saint-jeantaise élue en 1935 continuera à travailler sous le gouvernement Pétain, y compris après l'occupation de la zone sud par les allemands qui s'installent en Ariège le 11 novembre 1942. Elle appliquera les directives vichystes en matière d'éducation.

Le gouvernement exige que les élèves étudient en histoire, Vercingétorix, Jeanne d Arc. Par contre, l'étude de la Grande Révolution française de 1789 et celle de la III^e république sont abolies.

La République est accusée de tous les maux. Pétain déclare que l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice, en claire référence au gouvernement de Front Populaire de 1936 qui avait accordé la semaine de 40 heures et deux semaines de congés payés aux ouvriers et employés.

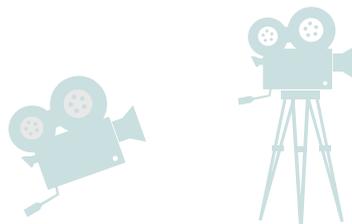
L'école primaire doit également glorifier la société traditionnelle, le catholicisme et le culte du Maréchal Pétain. Le vivier des instituteurs s'est tari en raison des purges du régime qui chasse de l'école les enseignants républicains.

Par ailleurs la France compte deux millions de soldats prisonniers en Allemagne, parmi eux de nombreux maîtres d'école. Les enfants de la commune s'entasseront dans une classe unique d'une quarantaine d'élèves en raison du manque d'enseignants.

Souvent, les enfants n'auront classe qu'une demi-journée par jour pendant ces années noires. Heureusement ce cauchemar s'achève avec la Libération de Saint Jean du Falga en août 1944, qui voit comme dans tout le département de L'Ariège, le retour des Résistants chassés par l'administration de Vichy.

Dans notre commune, Toussaint et ses camarades de la clandestinité s'empare de la mairie pour restaurer la République que préside depuis Paris, le gouvernement provisoire issu de la Résistance sous la direction de Charles de Gaulle. Dès la rentrée d'octobre 1944 l'école de notre commune, malgré les difficultés matérielles, renoue avec l'idéal républicain hérité de 1789 qui fait la grandeur de notre pays, berceau des Droits de l'Homme.

ÉCRIT PAR JEAN MARC PRADILLE



LA MARQUE TERRITORIALE NÒU ARIÈGE PYRÉNÉES VALORISE LA RICHESSE ET LA DIVERSITÉ DES PRODUITS ARIÉGEAIS.

Son objectif ?

Promouvoir le territoire, ses produits, ses savoir-faire, ses femmes et ses hommes, dans une transparence totale pour le consommateur. La création de cette marque territoriale porte également l'ambition de fédérer les acteurs politiques, institutionnels et privées du département autour du développement de son activité économique, notamment par le biais de son agriculture. Ceci est chose faite depuis janvier 2021, lorsque ces acteurs se rassemblent au sein d'une association, l'ADAFTA*, propriétaire de Nòu Ariège Pyrénées.

*Association Développement de l'Alimentation et des Filières Territorialisées en Ariège

L'ambition d'un marqueur territorial commun, un enjeu essentiel

Jusqu'ici, le seul produit sous signe officiel de qualité géographiquement définis sur le territoire est le Vin IGP Ariège. En parallèle le département possède d'autres démarches de qualité valorisantes (agriculture biologique, labels, etc.) mais ces dernières ne valorisent pas le territoire ainsi délimité.

Il en ressort ainsi un manque de reconnaissance des productions agroalimentaires et des difficultés de valorisation pour les agriculteurs et artisans. Avec Nòu, la Chambre d'agriculture de l'Ariège nourrit l'ambition de construire et d'accompagner le développement d'une nouvelle compétitivité pour les acteurs ariégeois, basée sur la richesse du territoire.



Ses valeurs, des promesses fortes

Nòu Ariège Pyrénées se base sur trois lignes directrices fortes :

·**TRANSPARENCE** : Exigences de transparence dans les étiquetages et diffusion en continu d'informations sur les Hommes, les produits et l'origine de leurs matières premières, les savoir-faire.

·**FIERTE** : Faire découvrir des produits de valeur, élaborés sur un territoire d'une richesse exceptionnelle, par des femmes et des hommes passionnés.

·**ENGAGEMENT** : Améliorer les sources d'approvisionnement et les modes de production ou de culture au travers de contrats de progrès et des filières en structuration. Ex. :

o Des entreprises agricoles encouragées à alimenter et engraisser sans OGM

o Des artisans soucieux de l'origine de leurs matières premières

Côté producteurs, l'ambition portée par « Nòu Ariège Pyrénées » est de permettre aux futurs labellisés de gagner en visibilité mais aussi d'accéder à de nouveaux outils commerciaux, afin de les aider à mieux vendre.

Des outils commerciaux en projet

En effet, Nòu Ariège Pyrénées ira plus loin qu'être un outil de communication en développant ses propres outils de commercialisation. Des magasins aux concepts innovants sont en projet, sur l'agglomération Toulousaine ainsi qu'en Ariège.

Et dès cet été, des présentoirs de produits labellisés Nòu, les « Corners de chez Nòu », seront installés dans les grands sites ariégeois, chez des artisans (bouchers, boulangers) ou encore dans des commerces de proximité. Grâce à ces présentoirs, ariégeois mais aussi touristes pourront trouver une gamme de produits labellisés « Nòu Ariège Pyrénées ».

Vous souhaitez en savoir plus ?

N'hésitez pas à suivre Nòu sur les réseaux sociaux ou à vous rendre sur le site internet de la marque. D'ici cet été, vous y trouverez de nombreuses informations sur les producteurs et artisans engagés dans la démarche mais aussi la liste des lieux où trouver les produits labellisés. Nòu sera aussi présents sur certains événements en Ariège, tout au long de l'été.

RÉNOVATION DE L'ÉGLISE

Des travaux de rénovation ont eu lieu à l'intérieur de l'église..

Avec l'aide de la Région, du département et de la Communauté des Communes des Portes d'Ariège, la commune a décidé dans un premier temps de rafraîchir les peintures des murs intérieurs du bâtiment. L'église date de 1884. Date à laquelle elle est venue remplacer la chapelle Saint Sernin, devenue avec le temps, vétuste et dangereuse. Elle avait été fermée au public. Le nouveau lieu avait été choisi pour faciliter l'accès des différents hameaux mais également pour éviter les inondations.

Entre Mme Augery de la commune, la communauté chrétienne et la commission diocésaine d'art sacré de l'Ariège mandaté par Mgr l'Evêque et présidé par l'abbé Gilles Rieux, les nouvelles couleurs ont été choisies de manière à s'harmoniser avec la partie haute de la bâtisse.

Une deuxième partie de travaux est prévue concernant la rénovation du beffroi. La zinguerie sera également revue à cette occasion.

Pendant la durée des travaux, la mairie a prêté la salle Jean-Marie Massat afin de célébrer les offices du samedi soir.



TRAVAUX

REALISATION PLATEAUX TRAVERSANTS

La commune en partenariat avec le département a lancé une campagne d'amélioration de la sécurité en créant des plateaux traversant.

Ces aménagements visent à réduire la vitesse et à permettre une meilleure accessibilité.



CHORALE : LE CONCERT



C'est dans une église fraîchement repeinte que 3 chorales se sont retrouvées devant un public venu nombreux.

Les chorales dirigées par Vanessa Dieudonné, ont pu interpréter leurs chants.

La chef de chœur, organiste, ariégeoise d'adoption, originaire de la Haute Saône est arrivée à Toulouse pendant ses études. Elle trouve du travail en Ariège et s'y installe. Professeur de piano et d'orgue à l'école intercommunale du pays de Foix-Varilhes, elle intervient dans les écoles élémentaires de Varilhes et La Tour du Crieu.

- Elle dirige les 3 chœurs ainsi que le groupe des six reines dont elle fait partie avec 4 élèves et une choriste.

La chorale de Saint Jean du Falga, accueillant l'événement est une association récente, née en octobre 2021. Son répertoire va du gospel à la variété française, internationale, en passant par le chant sacré. Son but est de chanter pour des associations comme "le sourire de Joris", la "rando de l'espoir" et toute association qui pourrait faire appel à elle.

"Les dames de chœurs", chœur exclusivement féminin créé à La Tour du Crieu participe à la Fête de la musique du village ainsi qu'à diverses autres manifestations. Il s'associe régulièrement au Chœur des arts issu de l'école de musique de Saverdun.

Vanessa Dieudonné souligne l'entente et l'homogénéité des voix qui a été très agréable à diriger. Un moment de partage et une véritable entente entre les quatre groupes. Seulement 2 répétitions avant le concert ont permis ce résultat. "Le chant sert à délivrer des messages".

Du "Canon de la paix", choisi par rapport à l'actualité, à "Les gens qu'on aime",

- tous les chants avaient pour symbole le rassemblement, l'unité, la tolérance et le respect, la souffrance de la solitude.

Suite à cette soirée, l'ensemble des chœurs est invité pour le mois de mai par la commune de Brie.

Les chœurs sont à la recherche de nouvelles voix, et tout particulièrement St Jean du Falga qui recherche des voix d'hommes.

Pour les contacter : choralestjean09@gmail.com



ENTENTE RUGBY VILLENEUVE/SAINT JEAN

Un mariage original vient d'être célébré dans la salle d'honneur de la mairie. C'est une nouvelle entente qui vient d'être validée. Villeneuve du Paréage, à force de vivre des hauts et des très bas comme cette saison, avait besoin de stabilité. St Jean du Falga avait besoin de retrouver un second souffle. Les 2 clubs situés au nord et au sud du grand voisin appaméen, distants que d'une dizaine de kilomètres entendent bien pérenniser le rugby autour d'eux... Saint-Jean du Falga avait touché du bois pyrénéen en 2017 sur la pelouse d'Ernest Wallon. Villeneuve du Paréage en avait fait de même deux ans plus tard.

Cette année, le premier a terminé à la 7ème place de 1ère série, quant au VP XV, il a tout simplement déclaré forfait général en promotion honneur. Les deux clubs ariégeois, comme tant d'autres, ont traversé la période covid avec difficulté, mais après mûre réflexion, se montrent aussi raisonnables qu'ambitieux. Raisonnables, car l'avenir de certains clubs qui restent isolés semble s'assombrir, alors que l'apport de plus de quantité et de qualité garantit un meilleur futur. Ambitieux, car ces deux clubs historiques seront certainement les premiers à bénéficier de la montée en puissance de Pamiers. Les jeunes et/ou les moins jeunes désireux de continuer à jouer avec moins de contraintes auront une alternative à côté de chez eux.

D'autres formations de ce même département avaient déjà paraphé leur contrat de mariage avec un voisin pour sauver le rugby dans leur secteur. Entre des forfaits épisodiques, durables, et des mises en sommeil, cette entente ressemble fort à une tendance qui se généralise depuis plusieurs saisons déjà. D'autres clubs s'en inspireront peut-être, par choix et/ou par obligation...



TOURNOI CLAUDE GUILLEMIN

Du soleil, près de 600 jeunes footballeurs, et une belle organisation, ont permis à l'Etoile Sportive de Saint Jean du Falga, de réussir son traditionnel tournoi du 1er mai. Ce tournoi porte désormais le nom de Claude Guillemain, qui comme l'a souligné le président Philippe Douarche à l'heure des récompenses, aurait été fier de voir autant de monde sur les terrains Saint Jeantais. Balma décroche le titre devant Pamiers et s'adjuge le trophée, remis par Pierrot Cazalas, un ancien dirigeant incontournable de l'Etoile Sportive, véritable mémoire du club.



LE CARNAVAL

Enfin, la salle Aragon s'est animée. Des bénévoles du Comité des Fêtes ont préparé le retour du carnaval après une année blanche pour cause de COVID. Ils ont été heureux d'annoncer que cette année le carnaval aura bien lieu. Une occasion de ressortir les masques ... mais de carnaval ce coup-ci. Avec une surprise pour son retour. Il a pris une nouvelle dimension avec l'arrivée de nouveaux chars. Michel Doussat, maire de la commune a été informé que l'association de la Fiesta de Pamiers, suite à de nouveaux projets, devait vider ses locaux. Elle devait donc se débarrasser de ses anciens chars. Ce sont 6 remorques et 3 chars déjà équipés que le Comité des Fêtes Saint Jeantais a pu acheter. Les chars ont été sauvés et continueront d'animer les rues de la commune..

Il a fallu trouver un local pour le stockage, puis un lieu pour les remettre en état. Après le démontage obligatoire pour les rentrer dans la salle des fêtes, les bénévoles ont pu enfin rénover et rafraichir ces nouveaux rois de la fête, avec de nouvelles peintures et la réalisation de fleurs en papier. Souhaitant garder une part de surprise, Christophe Monterde, président du Comité des Fêtes a annoncé la sortie de 6 chars pour le dimanche 6 mars.

Deux étaient ornés de célèbres personnages de bande dessinée, 2 entièrement rénovés ont gardé les décorations de la fiesta, un qui a porté le groupe de bandas "La "Band" à Gérard" de l'INSA de Toulouse.

Le dernier, réalisé par les jeunes de l'Accueil Jeunesse et de l'ALAE voulait sensibiliser sur l'écologie et les déchets.

4 des tracteurs ont été prêtés gracieusement par le magasin Espace Emeraude et 2 autres par la mairie.

Les chars prêts, le départ est donné à 14h30 place de Raully, avec un passage devant l'église et une arrivée salle Jean Marie Massat

Comme à chaque édition le concours du plus joli déguisement a récompensé deux enfants. Le Comité des Fêtes a offert pour l'occasion une centaine de kilos de confettis.

Le vœu du Comité est de réussir à faire participer d'autres associations pour les prochaines éditions.



CARNAVAL A L'IME

Mardi 15 mars 2022 à 14 H 30, un drôle de convoi a fait son apparition dans les rues de la commune. Au départ de l'IME (Institut Médico Éducatif) de l'ADAPEI, une quarantaine de jeunes et d'éducateurs ont déambulé au départ de la rue Jean Armaing à la rue de la République en passant par la rue Saint Jean, faisant même un détour dans le parc de la mairie. Beaucoup étaient fiers de porter les déguisements qu'ils avaient eux-mêmes réalisés. Une ballade très colorée, au rythme des chants, de la musique et de la danse, qui s'est terminée dans la cour de l'IME par un goûter festif. Le programme initialement prévu a dû être annulé à la dernière minute pour cause de météo. Le groupe devait normalement se rendre à l'EHPAD des Sources, pour offrir une animation et un moment de partage avec les résidents. Ce n'est que partie remise. Le projet est de pouvoir organiser cette rencontre à l'occasion de la fête de la musique si les restrictions sanitaires et la météo le permettent.



LES SOLEILS D'AUTOMNE

CHANGEMENT DE PRÉSIDENTENCE : INTERVIEW

Robert Maury, 90 ans vient de quitter la présidence des Soleils d'Automne à l'issue de la dernière assemblée générale. Né à Narbonne, il devient ariégeois à l'âge d'un an et construit à Saint-Jean en 1983.

Il débute sa carrière à l'usine de Pamiers avant d'être licencié. Il devient alors militaire de carrière. Il a pu exercer son métier d'électricien dans divers pays (Laos, Niger, Madagascar...).

Il finira sa carrière aux «Nouvelles Galeries" et au sein des établissements « Gimet » en tant que frigoriste.

- *Quant avez-vous rejoint « Les Soleils d'Automne » ?*

Après une première expérience associative en tant que président du club de tir à l'Arc de Pamiers. J'ai choisi « Les Soleils d'Automne » . Quittant ainsi la jeunesse pour rejoindre les anciens.

- *Qu'elle est votre parcours ?*

D'abord adhérent en 2004, je suis devenu trésorier adjoint en 2005 puis très rapidement trésorier. En 2010, ma santé m'a obligé à passer le relais. Et j'ai pris la présidence dès mon retour en 2011.

- *Qu'avez vous réalisé avec l'association ?*

Nous sommes passés de 80 adhérents à plus de 160 en seulement trois ans. Nous permettons aux personnes souvent seules de pouvoir s'amuser et partager. Notamment au cours des 11 repas dansant annuel.

Nous offrons la possibilité à chacun de retrouver ses copains de jeunesse.

- *Quels sont les autres activités du club ?*

Nous réalisons de nombreux voyages. Par exemple pendant ma présidence nous avons pu visiter l'Italie, la vallée du Rhin, le Portugal mais aussi un nombre important de sorties locales dans le sud ouest. Toujours avec le sourire et dans la bonne humeur. Un club où les adhérents se sentent bien ensemble.

- *Pour qu'elle raison quittez vous cette fonction ?*

-- C'est avec regret que je quitte la présidence pour des raisons de santé. Je ne peux plus danser et les déplacements me sont devenus difficiles. J'ai passé le relais à Arlette Teuilliere qui compte continuer dans la même optique. Toujours pour le bonheur de tous. Du sang nouveau a rejoint l'association. Michel Escale avec le club de tarot de Pamiers et Georges Millian avec son école de danse. Je suis confiant pour la suite de cette association au sein de laquelle je reste adhérent.



DES BENEVOLES A L'HONNEUR

La commission association et patrimoine a tenu à remercier l'engagement de 6 présidents d'associations. "Cette cérémonie étant l'occasion de saluer à sa mesure l'engagement, l'énergie et le dévouement pour faire vivre tant d'activités si précieuses pour l'animation de la vie sociale de la commune".

Michel Doussat et les élus de la commission ont reçu Bernard Dinnat Président du Comité Départemental de la Jeunesse et des Sports, mais également son trésorier et son secrétaire, venus remettre les "diplômes d'honneur du bénévole".

La liste des diplômés :

Francois Martinez, président du club de pétanque depuis 2016. Son association compte 83 licenciés. Une équipe est finaliste du Championnat d'Ariège Vétaran. Il est également trésorier de l'association Association Sportive de Saint Etienne de l'Ariège et trésorier de l'association Auto Cross Appaméen.

Raymond Celma président depuis 1992 de l'association Saint Jean Loisirs. Association qui organise de nombreuses activités sur la commune. La COVID a fait évoluer l'association qui a du revoir grand nombre de ces activités, voyant l'arrêt de certaines et la création de nouvelles. Des cours de langues, aux jeux de sociétés en passant par la marche ou la couture. La reprise est plus conviviale, malgré la méfiance générale.

Philippe Prome, coprésident du club de rugby "Etoile sportive Saint Jean XV". Il souligne l'esprit famille de son club qui a "un besoin important de bénévoles sans qui rien ne serait possible".

Michel Moreno, président du Groupe Radio Ariège Pyrénées depuis 2011. Cette association d'une quinzaine de membres regroupe des passionnés de la radio amateur. Le but est de promouvoir cette activité mais aussi de former les jeunes à la radio, à l'électricité et aux bases de l'électronique. Ils servent également de relais à la préfecture en cas de défaillances de matériels ou d'événements exceptionnels.

Evelyne Mans présidente de Gym détente était absente de la cérémonie.

Robert Maury ex président des Soleils d'Automne .



INCIVILITES



Les beaux jours reviennent et avec eux, les travaux de bricolage et de jardinage. Nous recevons énormément de plaintes concernant le non-respect de l'**arrêté municipal MA-ARR-2018-269 du 15 octobre 2018**.

Ci-dessous, extraits de cet arrêté précisant les horaires à respecter. Pour la tranquillité de tous, merci de respecter ces horaires.



Article 1er : Sont interdits sur la voie publique, dans les lieux publics ou accessibles au public, les établissements recevant du public et les lieux de stationnement des véhicules à moteur, les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif et répétitif et notamment ceux susceptibles de provenir :

- des réparations ou réglages de moteurs, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service et immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation.
- de l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice et tous engins, objets, dispositifs, jouets bruyants.

Article 3 : Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage : tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. Ils ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de 8H à 12h et de 14H à 19H, les samedis que de 9H à 12 H et de 15 à 19H, les dimanches et jours fériés que de 10H à 12H.

Article 5 : Les occupants des locaux d'habitations ou de leur dépendance sont tenus de prendre toutes précautions pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit troublée notamment par l'utilisation d'appareils audiovisuels, d'instruments de musique, d'appareils ménagers, par la pratique d'activités ou de jeux non adaptés à ces locaux.

Article 6 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Article 8 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois en vigueur;

Pour information , le non respect de ces règles , peut entrainer une amende allant de de 68 à 450 €uros.

BRÛLAGE : La loi N°2020-105 du 10 février 2020 a modifié le Code de l'Environnement. Il est désormais interdit de brûler des déchets verts à l'air libre et dans les incinérateurs.

En cas de respect, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code Pénal).



CONTAINER VERT : Nous vous rappelons que les containers de déchets verts ne sont plus ramassés, ils ne doivent donc plus être sortis sur la voie publique.



AGENDA



Vide Grenier : 15 MAI 2022

Elections Législatives : 12 JUIN ET 19 JUIN



Fête de ST JEAN : 18 JUIN ET 19 JUIN 2022

Fête de JOUCLA : 03 JUILLET 2022

Kiosque à broyat : 4 au 17 JUILLET 2022



Marchés Gourmands : 15 -22-29 JUILLET ET 5-12 AOUT

ETAT CIVIL

.....

NAISSANCES :

FERREIRA PEREIDA Heylios Ludovic Antonio 02/02/2022

HETZEL Ayden Oury 09/01/2022

N DAYA DE ROLLAND Naya Anna Mylène Mafumbula 19/01/2022

NICOLAS Jonas 28/01/2022

RIVIERE Logan Erykiél 18/02/2022

TOUMAZET Ethan 25/01/2022



DÉCÈS :

BERDÉ Jeanne Marie Yolande née VERNET 07/01/2022

BLAZY Yvonne née CALVET 08/04/2022

CLAUSTRES Odette née GOUÏRIC 04/01/2022

CLIMENT Daniel Fernand Vincent 11/03/2022

DURAND Sylviane Anna née MANGIN 03/02/2022

FERRER Marcel 07/04/2022

FERRÈRE André Jean 02/03/2022

GIROTTO Monique née DEMANGEL 28/03/2022

JOURDA Annie née TOURENQ 13/03/2022

LABORDA ESCANO Maria Del Carmen Ascencion née BRAVO MARTIN 01/01/2022

LAFFITE Josette Marie née SÉNIÉ 24/02/2022

METGE HENRI 22/02/2022

PAPY Huguette Denise née AMARDEILH 06/04/2022

RENAUDIN Robert Roland 09/04/2022

SANCHEZ Valentin 08/03/2022

TEULIÈRE Patrice Jean 04/01/2022

